



Le SPIE a pour ambition de **renforcer l'efficacité de l'accompagnement vers l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles**. Il fédère l'ensemble des parties prenantes autour du parcours de la personne.

Pour accompagner les dynamiques de coopération, **l'Etat s'engage sur le numérique, les outils informatiques et le partage de données** qui représentent des leviers importants pour construire des parcours sans rupture, dans une logique de « dites-le nous une fois ». Avec la création du GIP Plateforme de l'Inclusion en avril 2022, une nouvelle étape dans la construction d'un patrimoine numérique commun au SPIE a été franchie.

En s'engageant dans cette démarche numérique, votre collectivité contribuera à:

- **lever des irritants** que d'autres territoires ont pu résoudre
- **enrichir sa feuille de route SI** et réaliser, le cas échéant, des économies d'échelle
- **améliorer l'expérience numérique des professionnels et des usagers**

La démarche numérique du SPIE couvre toutes les étapes du parcours des personnes accompagnées



ENTRÉE DANS LE PARCOURS

- Accès aux coordonnées de contact CNAF (CNAF / GIP Plateforme de l'inclusion)
- Recueil des données socio-professionnelles (DSP) obligatoire via la téléprocédure (CNAF)
- RDV-Insertion (GIP Plateforme de l'inclusion)



SUIVI DU PARCOURS

- Carnet de bord - (GIP Plateforme de l'inclusion)
- Croisement de données de parcours (GIP Plateforme de l'inclusion)
 - requêtes sur données de parcours CD et PE pour prévenir les risques de rupture
 - automatisation et amélioration des échanges de données entre PE et CD
 - extension des cas d'usage de RDV Insertion à l'ensemble du suivi de parcours et tableaux de bord



ACCÈS À L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

- Cartographie de l'offre : (GIP Plateforme de l'inclusion)
 - Outil de recensement et de recherche : dora
 - Base de données partagée en open data : data.inclusion
- Ouiform, outil de positionnement en formation (DGEFP, Pôle emploi)
- Emplois de l'inclusion : orientation vers les employeurs solidaires (GIP Plateforme de l'inclusion)
- Immersion facilitée (GIP Plateforme de l'inclusion)

SORTIE VERS L'EMPLOI

Une approche souple, par briques, qui s'adapte aux besoins de chaque porteur de projet: une démarche de transformation numérique résolument co-produite.



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

LE GIP PLATEFORME DE L'INCLUSION DÉVELOPPE DES SERVICES NUMÉRIQUES POUR ET AVEC LES TERRITOIRES

Né en avril 2022 sous l'impulsion du Ministère du Travail de l'Emploi et de l'Insertion, le GIP Plateforme de l'inclusion associant Pôle emploi a pour objet de construire un patrimoine commun de services numériques dans l'insertion en vue d'améliorer l'expérience des personnes éloignées de l'emploi et de ceux qui les accompagnent. Il a vocation à élaborer une stratégie de développement des services associant l'ensemble des acteurs du champ de l'insertion (Etat, Pôle emploi, CNAF, collectivités territoriales, acteurs associatifs) dans une démarche de transformation co-produite.

RDV insertion

RDV Insertion est déjà déployé dans **15 départements** comme point d'entrée dans le parcours. Le service **permet aux nouveaux bénéficiaires du RSA d'obtenir un premier rendez-vous avec un conseiller plus rapidement**. Les personnes accompagnées se voient proposer, par SMS et e-mail, un rendez-vous en fonction de leurs disponibilités. Cela permet aux départements l'entrée en parcours des bénéficiaires du RSA.

Ses objectifs :

- Limiter le taux d'absentéisme (autour de 14% avec RDV insertion, en baisse sur tous les CD utilisateurs)
- Responsabiliser les bénéficiaires du RSA
- Diminuer les tâches administratives de gestion des courriers et d'agenda

Le produit explore actuellement de nouveaux cas d'usage : assurer la transition vers le référent de parcours, inviter aux rendez-vous de suivi, embarquer de nouvelles structures utilisatrices.

Des tableaux de bord à la main des conseils départementaux sont également en cours de construction pour les appuyer sur leurs besoins spécifiques, ainsi que des solutions pour croiser leurs données avec les flux de données de Pôle emploi.

Carnet de bord

Ce service **permet aux professionnels et aux personnes accompagnées de disposer d'un dossier sécurisé dédié à leur accompagnement**. Ses objectifs : éviter aux personnes d'exposer plusieurs fois leur situation à des interlocuteurs différents, permettre aux professionnels de s'assurer de la cohérence des actions qu'ils conseillent à la personne qu'ils accompagnent, chacun dans leurs domaines respectifs (formation, emploi, logement, mobilité, garde d'enfants...)

Carnet de bord reprend les données clés de parcours de Pôle emploi et du CD pour les mettre en partage avec l'ensemble des accompagnateurs impliqués dans le parcours de la personne et permet la formalisation du contrat d'engagement réciproque (CER) en dématérialisé.

Le service est **déployé auprès d'une cohorte de 9 000 BRSA dans les Ardennes** ; l'interface s'améliore en continu avec les retours des accompagnateurs, ainsi que l'intégration automatisée des données de Pôle emploi, du département et des autres acteurs.

Un décret en conseil d'Etat portera création du traitement de données relatif à l'outil « carnet de bord » et sera pris en application de l'article 168 de la loi « Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification » confère une base légale - requise par le RGPD - pour traiter l'ensemble des données personnelles dans le cadre des services numériques SPIE et faciliter le partage de données entre les acteurs de l'insertion.



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Cartographie de l'offre : data.inclusion / DORA

L'objectif du service est de **permettre aux professionnels de visualiser toutes les solutions d'accompagnement et d'insertion sur leur territoire**, avec des informations qualifiées leur permettant de mobiliser rapidement la solution la plus adaptée pour la personne. Il peut s'agir par exemple des dispositifs et aides en matière de mobilité, d'hébergement, de garde d'enfants, etc. Pour les offreurs de solution, l'enjeu est de limiter l'effort d'actualisation.

Les différents volets de la cartographie de l'offre :

- Un **langage commun** pour décrire les dispositifs d'insertion, qui prend la forme d'un "schéma de données" collaboratif hébergé sur data.gouv.fr ;
- Une **base de données ouverte** en open data qui consolide des catalogues et données d'offres nationales et locales pour être réutilisée par tous les portails et outils numériques intéressés ;
- Un **service numérique de recensement et de visualisation d'offres pour les professionnels de l'insertion**, qui permet à un territoire d'initialiser la cartographie (Dora) : statistiques de déploiement
- L'Etat incite actuellement fortement ses partenaires et ses opérateurs à s'engager dans **la création d'une base de donnée partagée en s'appuyant sur l'équipe du GIP (data.inclusion) car c'est l'une des clés de l'accès aux solutions d'insertion.**

Immersion facilitée

Immersion Facilitée permet de **simplifier l'accès des personnes à des périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)**. Le service est proposé aux professionnels qui prescrivent ces immersions en entreprise dans le cadre de leur accompagnement vers l'emploi.

Immersion facilitée a déjà recensé au niveau national 30 000 coordonnées d'entreprises et peut donc être mobilisée rapidement sur n'importe quel territoire et sur plus de 50 000 terrains d'immersion. La collecte des offres se poursuit en partenariat avec les clubs « Les Entreprises s'engagent » territoire par territoire.

13 000 mises en relation entre des candidats à l'immersion professionnelle et des entreprises accueillantes ont à ce jour été déclenchées par le service (septembre 2022) : statistiques d'usage

Ses objectifs :

- **Augmenter les opportunités** et le nombre d'entreprises qui proposent ces PMSMP
- **Diminuer le délai** avant le démarrage de l'immersion
- **Mobiliser les acquis de la PMSMP** dans l'accompagnement pour augmenter le retour à l'emploi



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le développement des services numériques du SPIE suit la méthode des « startups d'État »

RÉPONDRE en priorité aux besoins des utilisateurs et mesurer l'impact du service rendu

COCONSTRUIRE les services, faire confiance aux agents publics et professionnels de terrain

ECOUTER les utilisateurs pour améliorer les services proposés en continu

LE DÉPLOIEMENT DES SERVICES AUPRÈS DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Depuis janvier 2021, les travaux des équipes de beta.gouv ont porté sur le développement et l'expérimentation de premières versions des outils numériques du SPIE, auprès d'un nombre réduit de territoires expérimentateurs, avant la création du GIP Plateforme de l'inclusion en avril 2022 pour consolider les communs numériques ainsi développés.

Cette phase est désormais achevée et **les prochains mois seront consacrés à l'accélération, à l'amélioration, et au déploiement plus large des services développés par le GIP**. Cette nouvelle phase passera d'abord par un recensement des territoires intéressés ou ayant prévu dans leur projet SPIE de déployer les services numériques du SPIE. Le nombre de territoires impliqués dans la démarche s'élargira ensuite progressivement.

D'un point de vue pratique, le déploiement des services numériques se traduit par **l'intervention directe des équipes du GIP auprès des chefs de projets SPIE et des services en charge des SI au sein des territoires.**

Cette démarche alimente également le développement des outils à travers la prise en compte des besoins exprimés et des retours utilisateurs afin de correspondre à la diversité des situations dans les territoires dans un esprit de co-construction.

L'ARTICULATION DES SERVICES DU GIP PLATEFORME DE L'INCLUSION AVEC L'EXISTANT

De nombreux territoires disposent déjà d'outils pour suivre les parcours des personnes en insertion et un certain nombre a par ailleurs engagé des travaux de modernisation et d'amélioration des services existants, en parallèle du déploiement de la démarche numérique du SPIE.

Les équipes produites de la Plateforme de l'inclusion repartent du contexte de chaque CD et proposent des échanges de données entre outils pour économiser du temps de saisie aux accompagnateurs. Les équipes peuvent par ailleurs être sollicitées pour échanger sur les stratégies à adopter pour faire évoluer leurs feuilles de route SI en fonction du contexte de chacun.



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

OUIFORM, OUTIL DEMATERIALISANT L'ORIENTATION EN FORMATION

Déployé au niveau national depuis juin 2019 dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences (PIC), l'outil OuiForm a pour objectif de **simplifier les démarches de positionnement pour les prescripteurs de formation**.

Grâce à OuiForm, l'ensemble des opérateurs du conseil en évolution professionnelle dispose d'une **vision commune des offres de formation et d'un suivi en temps réel des bénéficiaires**.

Initialement dédié aux conseillers Missions locales et Cap emploi, l'appli OuiForm est désormais aussi accessible aux professionnels des conseils départementaux. Dans une logique de patrimoine commun, **OuiForm est déployé depuis juin 2021 auprès de l'ensemble des conseils départementaux volontaires**.

L'OUVERTURE DE OUIFORM AUX CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Piloté par la DGEFP en lien avec Pôle Emploi, le déploiement de OuiForm aux conseils départementaux s'accélère depuis début 2022 et doit permettre une prise en charge optimisée des allocataires du RSA.

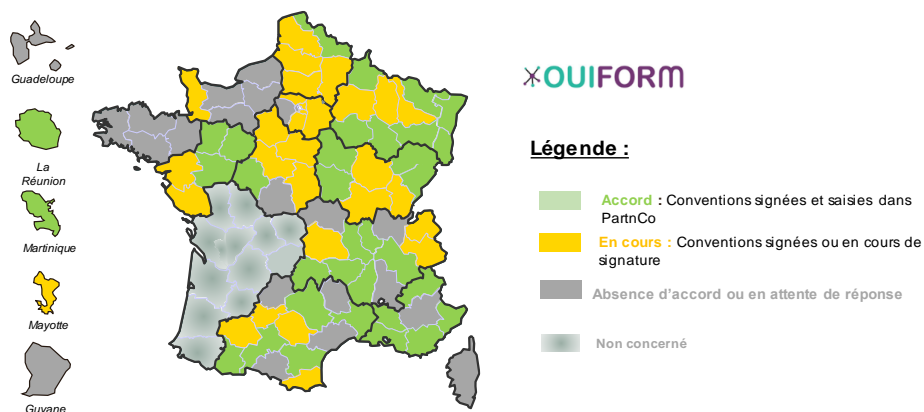
Au 1^{er} septembre 2022 :

- **36 Conseils départementaux avaient déjà accès à l'outil OuiForm**. Cela représente plus de **1770 utilisateurs habilités et formés** à utiliser l'appli.
- **près de 30 CD qui se déclaraient intéressés pour accéder l'appli avant 2023**.

Les conseils départementaux souhaitant s'engager dans la démarche peuvent/doivent **prendre contact avec la DREETS** (contact : l'interlocuteur sur les sujets formation).

La DREETS avec la direction régionale de Pôle Emploi, accompagnera les CD pour faciliter les échanges entre les parties prenantes pour les régions hors OuiForm et engager le mode opérationnel de déploiement (mise en relation entre les acteurs CD, PE, Conseil régional; processus de conventionnement et d'adhésion entre Financeurs (PE/Région) et CD; définition du calendrier propre à chaque CD d'accompagnement et formation des professionnels à l'outil.

Retrouvez sur le site du Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion et la Communauté de l'inclusion **[une vidéo](#)** avec le témoignage des professionnels du Conseil départemental des Alpes Maritimes.



L'ARTICULATION DE OUIFORM AVEC LES SI DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Dans le cadre de cette ouverture de service, certains CD ont exprimé le **besoin d'une interconnexion entre leurs SI et OuiForm** afin de mettre en place des échanges d'informations automatisés.

Un **atelier a été organisé courant septembre** avec 6 CD utilisant déjà OuiForm afin d'identifier les besoins prioritaires de cette potentielle interconnexion et d'entamer l'étude sur sa faisabilité technique.



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONTACTS ET CARTOGRAPHIE DU DÉPLOIEMENT DES OUTILS

Carnet de bord

- Vos contacts : amaury.dubot@beta.gouv.fr
- Voir Carnet de bord :
- Le déploiement de carnet de bord : [lien vers carte en ligne](#)

Carto de l'offre

- Vos contacts : agathe.latreille@beta.gouv.fr
- data.inclusion, le patrimoine commun de l'offre : [Bienvenue - data.inclusion.beta.gouv](https://www.beta.gouv.fr/bienvenue)
- Dora, un outil de référencement : [DORA : recensement et mise à jour de l'offre d'insertion \(social.gouv.fr\)](#)
- Le déploiement de Dora : [lien vers carte en ligne](#)

RDV insertion

- Vos contacts : amaury.dubot@beta.gouv.fr
- Le déploiement de RDV Insertion : [lien vers carte en ligne](#)

OUIFORM

- Vos contacts : adressez-vous à votre contact en DREETS (interlocuteur sur les sujets formation)